

Mémoire des résistants, mémoire de la Résistance

Jeudi 5 octobre 2023 - Les rendez-vous de l'Histoire de Blois – L'atelier pédagogique : le Lab de l'enseignant

Modération :

Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance

Intervenantes :

Sophie Bachmann, chargée de développement éducatif et culturel à l'INA

Sylvie Zaidman, directrice du musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin

CR rédigé par Corine TALON, professeure d'histoire-géographie au collège Les Prunais, Villiers-sur-Marne (93).

La mémoire de la Résistance et des résistants est évolutive, et les figures commémorées n'ont pas eu la même fonction durant la IV^e et la V^e République.

La figure choisie est celle de Jean Moulin, mort le 8 juillet 1943, figure qui ne s'imposa comme symbole de la Résistance, qu'après sa panthéonisation en 1964. La démarche utilisée est l'analyse critique de documents audiovisuels et les propos ont été développés autour de trois thématiques.

- La sortie de guerre et la IV^e République
- La panthéonisation de Jean Moulin en 1964
- Les années 70-80 : les tensions mémorielles.

L'atelier a commencé par la diffusion d'un extrait de « France Libre actualités », n°7, du 27 octobre 1944. Ce journal filmé, projeté avant les séances de cinéma, était contrôlé par les libérateurs et a succédé à « France actualité » qui était sous la coupe de Vichy et de l'occupant.

Cet extrait montre la pose de plaques de nom de rue dans Paris, toutes portent des noms de résistants : Gabriel Péri, Pierre Brossolette, Médéric, Pierre Semard, Danielle Casanova, Léon Jost, Bertie Albrecht Jean-Pierre Timbaud...

Il s'agit de noms politiques, et de résistants liés à des partis politiques. En effet, la fin de la guerre marque le retour du tripartisme : le PCF, la SFIO et le parti démocrate-chrétien. Les figures présentées sont liées à la SFIO et au PCF. Les grands partis ont alors cherché à valoriser « leurs figures » résistantes : Danielle Casanova pour le PCF et Pierre Brossolette pour la SFIO. Or, parmi les hommes cités, nombreux sont ceux qui ont été otages et fusillés comme tels : Gabriel Péri, Jean-Pierre Timbaud et Pierre Semard proches du PC. Ils ont été fusillés au début de l'année 41 et en 42. Pour le PCF, cela montrait que le parti avait eu des martyrs, et en plus, Gabriel Péri, s'était

opposé au pacte germano-soviétique. Le camp d'Auschwitz est présenté comme un bagne, tous les déportés sont donc mis sur le même plan. Enfin, Danielle Casanova, décédée du typhus, en mai 1943, est déclarée fusillée.

Cet extrait est complété par la présentation de photographies du musée de la Résistance, datées du 26 août 1944. Prises dans différents arrondissements parisiens, elles montrent toutes beaucoup d'emphase et la volonté de marquer, sur le territoire, le coût de la libération de Paris.

1964 marqua un tournant. Ce fut l'année de la panthéonisation de Jean Moulin, qui, même s'il avait été membre du parti radical, fut avant tout un haut fonctionnaire, qui n'était pas lié aux partis politiques. Sa figure était donc plus œcuménique. Le musée possède de nombreux objets de Jean Moulin. On le connaît, on connaît sa famille, ses études, on sait qu'il a fait la Première Guerre mondiale mais qu'il n'a pas été sur le front puis qu'il s'est engagé dans une carrière préfectorale. On connaît également ses goûts personnels pour la caricature et le ski. Jean Moulin s'est opposé aux Allemands à Chartres. Puis, il est parti en Angleterre sous le nom de Joseph Mercier où il s'est présenté au général de Gaulle qui l'a chargé de différentes missions. Aujourd'hui Jean Moulin est très connu, mais il ne l'était pas en 1964.

Les commémorations autour de sa personne commencèrent au sortir de la guerre et furent locales : dans l'Hérault, à Chartres, à Caluire. Des plaques et des monuments furent érigés dans ses différents lieux mais il n'y avait rien à l'échelle nationale. Ce ne sont d'ailleurs pas les gaullistes, mais un député socialiste de l'Hérault, qui est à l'initiative de sa panthéonisation. En effet, ce député considérait Jean Moulin, comme le premier chef de la Résistance sur le sol national. Cette demande fut faite en 1963, soit 20 ans après sa mort.

Mais, en réalité, au cours de cette panthéonisation, tout est fait, pour qu'à travers Jean Moulin, le général de Gaulle soit mis en valeur. Nous sommes, en effet, deux ans après la fin de la guerre d'Algérie. Georges Bidault a succédé à Jean Moulin, mais il était pour l'Algérie française. Les intervenants choisissent de présenter un extrait du discours d'André Malraux. Ce discours ponctua deux jours de commémoration, les 18 et 19 décembre. Cette commémoration débuta par la sortie de l'urne de Jean Moulin du cimetière du père Lachaise. Il y eut ensuite une veillée funèbre sur l'île de la cité au mémorial des martyrs de la déportation. Au cours de la nuit, l'urne fut transportée au Panthéon.

La télévision fut exceptionnellement mobilisée à l'époque. Le discours a été diffusé en direct et on peut observer une véritable mise en scène télévisuelle qui laisse apparaître l'émotion dans la posture et sur le visage, du général de Gaulle. Mais, ce consensus autour de Jean Moulin connut cependant un effritement au cours des années 70 et 80.

Le moment fort eut lieu le 11 octobre 1977, dans l'émission « Les Dossiers de l'écran », diffusée d'avril 1967 à août 1991, lors du débat entre Henri Frenay et Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, émission dont un extrait est diffusé.

Après un film de commande pour retracer la vie de Jean Moulin, le débat qui suivit, avait pour thème « Jean Moulin, La grande figure de la Résistance ». Il y eut des tensions tout au long du débat et à la fin de celui-ci, Henri Frenay, chef du mouvement

« Combat » déclara que Jean Moulin avait des rapports quasi-hebdomadaires avec Pierre Cot, et l'accusait ainsi d'être un crypto communiste. Cette émission entraîna chez Daniel Cordier un véritable bouleversement de carrière, car jusque-là, il était marchand d'art. Mais son manque de répartie lors de l'émission l'a poussé à devenir le biographe de Jean Moulin.

Cependant, les accusations d'Henri Frenay ne tiennent pas. En effet, Fabrice Grenard indique que, d'une part, Jean Moulin a traqué les communistes en Eure-et-Loir après septembre 1939 ; d'autre part, il a fourni un rapport anti-communiste au général de Gaulle dans lequel il préconisait d'aider les petits mouvements de résistance dans la zone sud car la Résistance risquait d'y être seulement communiste.

Alors pourquoi cette position ? Tout ceci découle de la création du CNR. Sous l'autorité du général de Gaulle, la première réunion eut lieu en mai 1943. Mais Henri Frenay était contre, il ne voulait y voir intégrés que les mouvements de Résistance. Pour lui, la Résistance n'était incarnée que par ceux-ci. Il souhaitait faire table rase du passé et ne voulait ni des partis politiques ni des syndicats car ceux-ci avaient failli selon lui.

Toutefois, de Gaulle s'opposait à Giraud et le CNR lui permettait de regagner en légitimité. En outre, les chefs de mouvements de résistance n'étaient pas connus à l'international, ce qui n'était pas le cas des chefs de partis, comme Léon Blum, par exemple. C'est pourquoi le Général demanda l'intégration des partis et syndicats. La tension crut entre les chefs de mouvements et Jean Moulin mais ce dernier avait un moyen de pression : l'argent de la « France Libre ». Henri Frenay finit par accepter cette intégration mais cela n'est jamais passé. C'est pourquoi, il a accusé Jean Moulin d'être communiste car c'est lui qui avait fait rentrer les communistes dans le CNR.

Cet atelier s'est achevé par la diffusion d'un extrait du journal de France 2, du 21 février 2014, qui annonce la futur panthéonisation de Jean Zay, Pierre Brossolette, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Or, il s'agissait du 70ème anniversaire, jour pour jour, de l'exécution de Missak Manouchian, dont le dossier en demande de panthéonisation avait déjà été déposé.

Si, cette annonce révèle un effort de parité, et si le choix de Germaine Tillion, de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, toutes deux résistantes déportées à Ravensbrück, et celui de Pierre Brossolette – résistant qui s'est suicidé pour ne pas parler après son arrestation- ne posent pas question, en revanche, celui de Jean Zay est différent. Avocat, député radical socialiste, de religion juive, il partit en 1940 sur le Massilia puis fut interné. En 1944, il fut extrait de sa prison par des miliciens et abattu. Son choix relèverait du président François Hollande et s'expliquerait également par son obédience politique.